

N°5
28/01/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 04/02/2025

Reçu en préfecture le 04/02/2025

Publié le

ID : 053-215300617-20250128-5_28012025-DE

S²LOW

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 janvier, à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 9
Date de convocation du Conseil Municipal : le 23 janvier 2025

Etaient PRESENTS : M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme GUERALT Jessica, M. GERAULT Didier, Mme DUTERTRE Clarisse, Mme BOUSSELET Isabelle, M. SALLARD Mickaël, M. PLET Olivier, M. SOULARD Alain, M. CAPS David.

Était excusé : /

Implantation d'un parc éolien

Préambule : Conformément à la note de synthèse transmise avec la convocation, un projet d'implantation d'un poste de livraison, d'une éolienne sur la commune de Le Ham et de deux éoliennes sur la commune de Crennes-sur Fraubée est en cours.

Il est demandé au conseil municipal de donner son avis sur la demande d'autorisation environnementale dès l'ouverture de l'enquête.

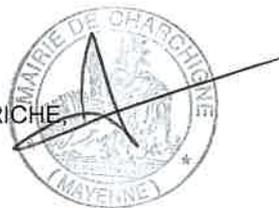
Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité :

- ❖ D'émettre un avis favorable concernant le projet de parc éolien susvisé
- ❖ De charger monsieur le Maire d'en informer le commissaire enquêteur.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

Stéphane RIOULT-LERICHE,



La secrétaire de séance,

Isabelle BOUSSELET,